

Alençon, le 13 mars 2025

Affaire suivie par Claude SÉVERIN
Gestion collective des enseignants du 1^{er} degré
Tél. 02 33 32 52 87
Mél. dsden61-srh-gestioncoll@ac-normandie.fr
Place du Général Jean Bonet
61000 Alençon Cedex

Le Directeur Académique des Services départementaux
de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré public
s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Éducation Nationale

Objet : Préparation de la carte des maîtres formateurs – année scolaire 2025-2026

Pièce jointe : formulaire de candidature

MAITRES FORMATEURS (PEMF)

Appel à candidatures pour l'année scolaire 2025-2026

A transmettre à l'IEN de circonscription pour le vendredi 4 avril 2025

Afin d'établir la carte départementale des maîtres formateurs pour l'année scolaire 2025-2026, je procède au recensement des personnels :

- titulaires du CAFIPEMF qui souhaitent continuer à exercer ces fonctions en 2025-2026,
- titulaires du CAFIPEMF qui n'assurent pas cette année des fonctions de maîtres formateurs et qui souhaiteraient le faire à la rentrée 2025,
- qui se présentent aux épreuves d'admission du CAFIPEMF et qui, sous réserve de leur réussite à l'examen, souhaiteraient exercer les missions de PEMF à la rentrée 2025.

Je vous précise que les enseignants assurent les fonctions de maîtres formateurs pour 33% de leur service.

Ceci exclut donc des fonctions de maîtres formateurs les directeurs d'écoles bénéficiant d'une décharge de direction hebdomadaire.

Tous les personnels intéressés par les fonctions de maître formateur sont invités à compléter le formulaire en annexe et à le transmettre pour avis à leur Inspecteur de l'Éducation nationale.

Jean-Luc LEGRAND

